

ENTREVUE AVEC LE MINISTRE DES
AFFAIRES ETRANGERES PAR INTERIM

—0000000—

Monsieur le Ministre de l'Intérieur de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale assurant l'intérim des Affaires Etrangères s'est déplacé au siège de ce Ministère pour recevoir la délégation et a prolongé l'entrevue qui a duré près d'une demi-heure, au delà du délai imparti à la rencontre étant, donné l'heure à laquelle il rencontrer son Chef d'Etat.

Monsieur le Ministre après avoir, écoutée attentivement l'exposé de la délégation marocaine sur l'objet de sa mission, a tenu à lui exprimer ses souhaits de bienvenue au Benin et à reprendre pour son compte les différentes idées explicitées par cette délégation qu'il s'agisse du désir de renouer le contact, ou du stricte respect des transcendants les divergences politiques à travers des ponts de coopération mutuellement fructueuse options politiques des états ou de l'intérêt pour les deux pays d'initier une coopération emprunte de générosité et de fraternité africaine.

Cependant, Monsieur le Ministre a insisté pour que le problème de "l'agression du 16 Janvier 1977 contre son pays" soit éclairci au préalable.

J'ai eu l'honneur de présider à l'époque la Commission Internationale d'enquête qui avait confronté différentes informations sur les pays impliqués et il s'agissait bien d'une agression préparée et organisée contre mon pays..."

- "La base de Benguérir n'était pas une invention de notre part."

Après les explications fournies par Monsieur Mahjoubi qui avait représenté le Maroc au Conseil de Sécurité lors de l'examen de cette question en 1977, Monsieur le Ministre a marqué sa satisfaction de voir enfin cette question élucidée avec le Maroc comme c'était déjà le cas avec le Gabon et même avec la France et s'est déclaré de ce fait entièrement ouvert à toute initiative de coopération qui permettrait la reprise de relations

sincères, fraternelles entre les deux pays, à la condition dit-il que l'engagement de respect des choix internes soit pris de part et d'autre, et que des garanties soient données dans ce sens.

"Nous insistons beaucoup sur cet aspect, avait-il répété, qui reste un point très important lorsqu'on veut reprendre sincèrement".

Le Ministre avant d'aborder la question du Sahara, a souhaité que ces entretiens soient sanctionnés par un procès verbal qui a son importance pour les autorités béninoises, surtout après un gel des relations qui a duré plus de dix ans.

Au sujet de l'affaire saharienne, secondaire semble t-il pour ces autochtés dans le contentieux maroco-béninois par rapport aux événements du 17 Janvier 1977, il s'agit d'une affaire de décolonisation de leur point de vue qui touche l'Afrique toute entière.

Nous avons été surpris de voir le Maroc se retirer de l'OUA, avait-il précisé, lui qui demeure pour nous le pays africain membre fondateur de l'OUA et des non-alignés, capables d'apporter à l'Afrique, une coopération et une expérience fructueuse qui lui ont cruellement de faut.

Monsieur Mahjoubi a fait un long exposé reprenant l'historique de cette affaire et rappelant ses derniers développements (Les négociations indirectes à N.Y venaient à peine d'être annoncées par les agences de presse)

Enfin Monsieur Mahjoubi a évoqué les différents domaines de coopération possibles (agriculture, pêche, mines, formation des cadres..) rappelant le rôle que peut jouer le Maroc même auprès des pays frères arabes pourvoyeurs d'assistance financière, dans le cadre d'une coopération triangulaire.

Le Ministre a donc manifesté sa satisfaction quant aux explications et propositions formulées, qu'il compte rapporté fidèlement à ses autorités supérieures et a remercié les autorités marocaines pour avoir pris cette heureuse initiative qu'il considère comme le prélude à une nouvelle ère de coopération.

Suite à cette entrevue, la délégation marocaine a tenue une longue séance de travail avec une délégation béninoise pour étudier les domaines de coopération et finaliser le cheminement du processus de reprise entre les deux pays.

La délégation béninoise, conduite par le Directeur Général du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, reprenant les différents thèmes évoqués par Monsieur le Ministre, a proposé qu'une délégation ministérielle marocaine puisse venir dans un proche avenir au Benin pour traduire cette volonté politique de reprise des relations en la portant au plus haut niveau.